



Arts et Loisirs d'Arlac
Centre Socioculturel

Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable

2024



Table des matières



Mot de la présidente.....	01
Le développement durable et ses objectifs : Genèse et définitions.....	02
Développement durable : Ses piliers Social et écologique	05
Du triangle de l'inaction à la chaîne de l'action.....	08
Nos actions en réponse aux ODD	09
ET SI	14

Mot de la présidente

« Osons
ensemble ! »

Therese LEWOBLE

Présidente Arts et
loisirs d'Arlac

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) votés par l'Assemblée générale de l'ONU en 2015 pour une réalisation en 2030 semblent ardues à comprendre et difficiles à mettre en œuvre.

C'est pourquoi, nous avons voulu réaliser un plaidoyer visant à nous faire progresser dans la réalisation de ces objectifs mondiaux tout en montrant que nous avons déjà avancé de plusieurs pas.

L'année dernière, le plaidoyer sur l'Utilité Sociale avait démontré que l'environnement et le bien commun faisaient partie des axes initiaux de notre utilité sociale. (Figure 1 – grappe jaune). En effet, les activités de notre association ont pour but depuis 50 ans de répondre aux besoins et désir de mieux vivre ensemble des habitants d'Arlac. Ce plaidoyer sur les ODD met en avant le pilier social et écologique du développement durable et ce, sans vouloir minimiser l'importance du pilier économique et écologique du développement durable.

Nous constatons que les avancées du développement durable sont confrontées au triangle de l'inaction.

Lors de nos entretiens avec nos parties prenantes, le phénomène du triangle de l'inaction, « du pointage de doigt » et de responsabilité des autres, (politiques, entreprises, États...) est toujours énoncé. La minimisation des actions personnelles et de leurs effets sur l'atteinte des objectifs de développement durable fait dévier de façon récurrente le fil conducteur des entretiens et perturbe la méthode de leur conduite.

Pour réussir la transition et mieux répondre aux objectifs du développement durable, et dépasser l'inaction, nous proposons d'appliquer le principe de la « chaîne de l'action ». C'est par l'action que se créent des liens solides entre les acteurs du quotidien, acteurs publics, associatifs et économiques. Ils sont reliés par un point commun, les objectifs du développement durable.

Depuis des années, nous sommes nombreux à tenter de répondre au mieux aux objectifs de développement durable sans nous y référer explicitement, à travers nos actions quotidiennes. Cependant, après avoir formé l'équipe de salariés et beaucoup de bénévoles de notre association aux enjeux du développement durable et ses objectifs, nous pouvons vous présenter le premier bilan de nos actions et leurs liens avec les ODD. A noter que plusieurs de nos actions répondent à de multiples objectifs.

Pour progresser encore dans notre démarche pour améliorer les actions communes répondant aux objectifs de développement durable, mettons-nous au défi de réaliser les actions proposées par le plaidoyer, toutes ces actions possibles commençant par « et si ... ». Osons ensemble !

Le développement durable et ses objectifs : Genèse et définitions

1798

Le prêtre anglican et économiste Thomas Robert Malthus évoque le principe des limites du développement humain dans son "Essai sur le principe de population".

1864

George Perkins Marsh publie "Man and Nature : or Physical Geography as Modified by Human Action", dénonçant le gaspillage des ressources naturelles.

1882

En France, instauration de la "Restauration des Terrains de Montagne" pour lutter contre la déforestation.

1891

Les géographes allemands F. Ratzel et E. Friedrich dénoncent l'économie du pillage (Raubwirtschaft) et prônent une utilisation durable des ressources.

1909

Discours du président américain Theodore Roosevelt sur la nécessité de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

1913

Première conférence officielle sur la nature, axée sur la protection des paysages naturels.

1919

Congrès international à Paris sur la protection de la faune et de la flore.

1936

John Maynard Keynes évoque la conciliation entre l'efficacité économique et l'équité sociale dans sa "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie".

1945-1950

Mise en place du plan Marshall et apparition du concept de développement dans les théories économiques avec l'Aide publique au Développement (APD).

1960

L'économiste britannique Kenneth E. Boulding compare l'économie des trente glorieuses à la "cowboy economy" et prône l'"économie du cosmonaute".

1970

L'écologie devient un mouvement politique et idéologique avec des militants qui s'organisent pour la défense de l'environnement, notamment en France avec la première candidature écologiste à la présidentielle de 1974.

1971

Création du WWF (World Wide Fund for Nature) et de Greenpeace. Lancement du premier ministère de l'Environnement en France.

1972

Publication du rapport "The Limits to Growth" par le Club de Rome. Première conférence de l'ONU sur l'Homme et son milieu, aboutissant à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

1979

Première conférence mondiale sur le climat à Genève.

1980

Congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et publication de la "Stratégie mondiale de conservation".

1983

Création de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) par l'ONU.




1987

Publication du rapport Brundtland, définissant le concept de développement durable.

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Première Ministre norvégien

REFERENCE :

-  Action civile et populaire
-  Politique publique
-  Action politique

1992

Sommet de la Terre à Rio, lancement de la Déclaration de Rio et adoption du plan d'action "Agenda 21".

Officialisation de la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) :

« Un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. »

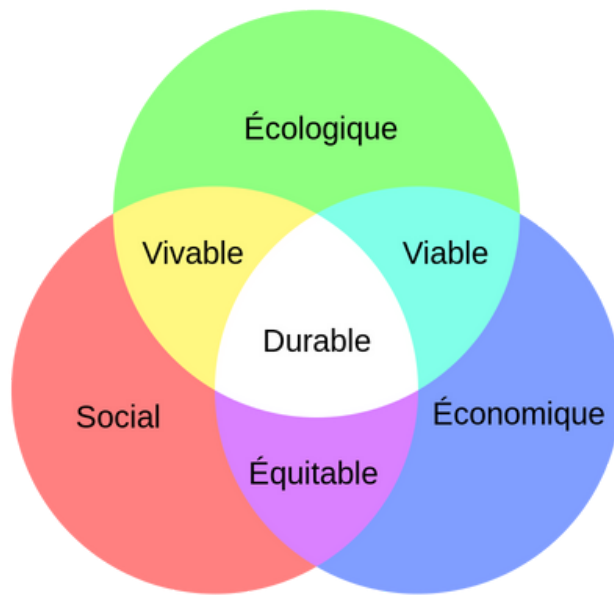


Figure 1 : Schéma du développement durable

2015

Adoption de l'"Agenda 2030" pour le développement durable par les 195 États membres de l'ONU, incluant les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).



Développement durable : 2 piliers Social et écologique

Dans la suite de notre plaidoyer sur l'utilité sociale qui nous avait amené à démontrer que l'environnement et le bien commun faisaient partie des axes initiaux de notre utilité sociale (Figure 2 – Grappe Jaune), et étant donné que les activités de notre association a pour but depuis 50 ans de rendre le quartier d'Arlac vivable et soutenable, nous allons mettre en avant le pilier social et le pilier écologique du développement durable et ce, sans vouloir minimiser l'importance du pilier économique.



Figure 2 : La grappe de l'utilité sociale d'arts et loisirs d'Arlac

La genèse du développement durable, sa définition historique ainsi que ses objectifs mettent en avant un lien indissociable entre le social et l'écologie et ce, pour préserver un monde vivable en premier lieu et soutenable en ajoutant le lien avec le pilier économique.

Ce lien nous mène à mieux comprendre l'écologie sociale ou la sociale écologie.

Élaborée par le philosophe, militant et essayiste écologiste libertaire américain Murray Bookchin, l'écologie sociale a émergé dans les années 1960 en tant que

mouvement politique axé sur l'écologie. Cette approche peut être abordée sous deux angles : Sous son premier aspect, elle propose une perspective théorique et même philosophique de l'écologie, affirmant que les enjeux écologiques d'ordre biologique trouvent leur origine dans des problèmes sociaux. Ainsi, les crises écologiques actuelles sont perçues comme des manifestations d'un déséquilibre dans la relation entre les êtres humains et la nature. Cette notion est généralement acceptée par les écologistes. Cependant, l'écologie sociale pousse cette idée plus loin en soutenant que la tendance à exploiter excessivement la nature, en ignorant ses cycles naturels et les conséquences, découle d'un dysfonctionnement dans les relations entre les individus.

Bookchin a argumenté que la mentalité de domination envers la nature découle de la prédominance de la domination humaine sur d'autres êtres humains (comme l'homme sur la femme, le riche sur le pauvre, le vieux sur le jeune, le savant sur l'ignorant, etc.).

En conséquence, la résolution de ces problèmes sociaux, que l'écologie sociale identifie principalement comme des problèmes de domination, est nécessaire pour aboutir à l'émergence d'une société interagissant de manière "organique" avec la nature, sans la détruire.

Le deuxième aspect qui en découle vise à illustrer la manière dont une société alternative pourrait être envisagée. Le philosophe américain mort en 2006 a dépassé la simple identification du problème, qu'il a présenté comme étant lié à la société capitaliste, compétitive, centralisée et hiérarchisée. Il s'est efforcé de démontrer comment il serait possible de remplacer avantageusement ce modèle par une société coopérative et décentralisée, organisée sous la forme d'une confédération de communautés, où les citoyens prendraient en charge tous les aspects de la vie selon un modèle de démocratie directe. Cette vision inclurait une perspective où la propriété serait liée à l'usage, où la technologie serait conçue pour être gérée par ceux qui l'utilisent tout en préservant l'environnement, et ainsi de suite. Il s'agit là d'une perspective écologique teintée d'humanisme et de dimension sociale. Cette approche diffère d'un courant anti-démographique qui accuse l'ensemble des êtres humains, sans distinction, d'être responsables de la crise écologique.

Bookchin a adopté le terme "écologie sociale" en raison de sa conviction que la

crise écologique et la crise sociale sont deux aspects inséparables d'une même réalité. Selon lui, la crise écologique découle des schémas sociaux et politiques que nous avons établis et qui gouvernent nos sociétés. Nos modèles politiques et économiques sont en effet les générateurs de la crise écologique. Ainsi, la résolution de la problématique environnementale ne peut être envisagée qu'en modifiant ces fondements. Son point de vue vis-à-vis de ces schémas est clair : il insiste sur la nécessité de transformer notre système institutionnel, de rompre avec le capitalisme, l'économie de marché et la démocratie représentative. En fait, il préconise un modèle orienté véritablement vers le bien-être humain et la préservation de la nature, permettant un développement harmonieux.

Penchons-nous à présent sur La sociale-écologie, or, pour mieux la comprendre, il faut revenir au principe du développement soutenable. Le rapport Brundtland, publié sous le titre de Notre avenir à tous et rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland, définit le développement soutenable par « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Ce principe repose sur trois piliers : économique, social et environnemental / écologique, et constitue 3 chaînons, le chaînon « économie-sociale », le chaînon « économie – environnement » plus communément connu sous le terme « économie verte » et le chaînon « social – environnement » connu sous le terme « sociale – écologie » et qui constitue le chaînon de base du développement soutenable.

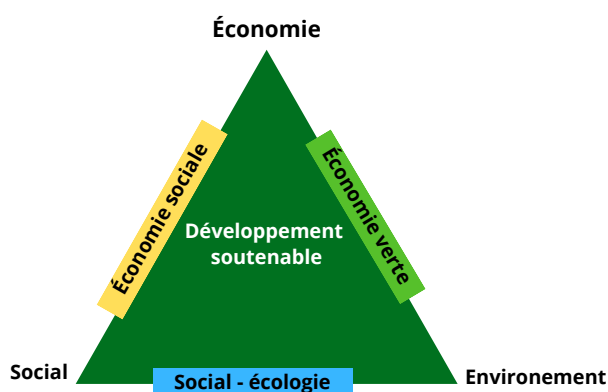


Figure 3 : Le développement Soutenable

À la lumière de l'état actuel de la recherche et des politiques publiques, une constatation paradoxale se dégage : malgré son importance majeure dans les travaux de la Commission Brundtland, la relation "sociale-environnement" demeure, près de trois décennies après la publication du rapport qui a popularisé ce concept, un maillon manquant dans le concept de développement soutenable. Lorsqu'elle est prise en compte, la liaison entre les aspects sociaux et environnementaux, souvent traitée à travers l'analyse économique, se restreint souvent à la problématique de l'emploi (comme les « emplois verts » ou

« verdissement des emplois »). Pendant ce temps, les considérations éthiques sont généralement restreintes à l'intersection entre les dimensions économiques et sociales, avec une attention croissante portée ces dernières années sur les inégalités économiques. L'approche socio-écologique, qui s'inspire des travaux fondateurs des politologues et économistes américains Elinor Ostrom, et James Boyce, cherche précisément à combler cette lacune. Elle vise à examiner la relation réciproque entre les questions sociales et les enjeux écologiques, souvent en mettant en avant le facteur de santé comme médiateur. Cette approche démontre comment les dynamiques sociales contribuent aux dégradations et aux crises environnementales, tout en explorant les conséquences sociales découlant de ces altérations de l'environnement humain.

Du triangle de l'inaction à la chaîne de l'action

Depuis des années, les avancées du développement durable sont associées au triangle de l'inaction. Lors de nos rencontres avec nos parties prenantes, le phénomène du triangle de l'inaction et le principe du pointage du doigt et la responsabilisation des autres (politiques, entreprises, États...) et la minimisation des actions personnelles et leurs effets sur l'atteintes des objectifs de développement durable étaient la difficulté la plus récurrente pour mener à bien et préserver le fil conducteur des entretiens.

Théorisée par Pierre Peyretou, cette situation de blocage collectif se caractérise par chaque acteur rejetant la responsabilité sur les autres. Elle implique généralement trois groupes principaux : les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens.



Figure 4 : Le triangle de l'inaction

Mais afin de mieux réussir la transition et de mieux répondre aux objectifs du développement durable, et dépasser l'inaction, nous proposons et appliquons depuis des années le principe de la chaîne de l'action, qui par l'action crée des liens indévissables entre tous les acteurs du quotidien, acteurs publics, associatifs et économiques reliés par un point commun, les objectifs du développement durable.



Figure 5 : La chaîne de l'action

Nos actions en réponse aux ODD :

Depuis des années, nous œuvrons à répondre au mieux aux objectifs de développement durable, à travers nos actions quotidiennes. Et après avoir formé tout notre bureau, des multiples bénévoles et toutes nos équipes aux enjeux du développement durable et ses objectifs nous allons vous présenter le premier bilan de nos actions et leurs liens avec les ODD, à noter que plusieurs de nos actions répondent à de multiples objectifs.



Nos actions majeures :

1 PAS DE PAUVRETÉ



Cible 1.5 : Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.

Nos conseillers économie sociale et famille mettent tout en œuvre pour accompagner les familles dans le besoin au quotidien afin d'accompagner les familles vulnérables à mieux s'en sortir et à accéder à leurs droits et leurs besoins vitaux.

2 FAIM «ZÉRO»



Cible 2.1 : Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

Notre restaurant solidaire, nos ateliers cuisine et nos actions quotidiennes pour promouvoir l'agriculture Bio et durable sont des exemples parlant sur notre engagement fort dans la ligne de cet objectif majeur.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Cible 3.4 : Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

Nos actions et ateliers quotidiens visent à promouvoir le bien être à tout âge. Lors de nos multiples échanges avec les usagers du centre, le premier retour que nous avons eu était :

« Vous participez à notre bien-être quotidien et surtout, vous nous aidez à sortir de l'isolement »

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Cible 4.5 : Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

Par notre accueil collectif de mineurs ouvert à tous et sans aucune discrimination, nous œuvrons pour l'accès à l'éducation de qualité pour tous.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Dans notre action quotidienne nous œuvrons à éliminer tout genre de discrimination entre sexes. Dans ce cadre, nous invitons régulièrement nos jeunes et de manières paritaires à participer à nos conseils d'administration.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Cible 6.3 : Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

Nous œuvrons au quotidien pour éliminer nos déchets et nous œuvrons à l'éducation sur le tri de déchets et le compostage au quotidien. De même dans notre politique intérieure nous avons fait le choix d'utiliser des matériaux respectueux de l'environnement dans nos démarches de nettoyage.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cible 7.1 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

Le collectif Veilleur d'énergie œuvre pour l'accès à une énergie propre et à une meilleure utilisation des ressources énergétiques

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Cible 8.5 : Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

En plus de la création d'emploi, nos recrutements continus et le recrutement de stagiaires et d'alternants, nous œuvrons avec notre partenaire de la « mission locale » à assurer aux jeunes un accès à un emploi décent. De même le collectif capitaliste anonyme que nous accueillons œuvre pour l'émergence d'un nouveau système économique soutenable.

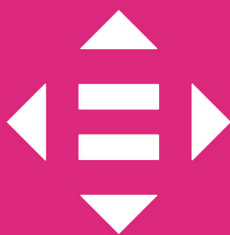
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Notre projet innovateur ArlaCoopé promeut les échanges par une monnaie locale qui se base sur le temps et valorise les compétences.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible 10.2 : Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Notre politique d'accueil inconditionnel et de tarification qui se base sur le coefficient social vise à réduire les inégalités entre usagers.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Cible 11.7 : Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

Nous participons quotidiennement à développer des liens sociaux dans notre établissement ouvert à tous et qui participe à rendre notre ville plus durable (participation aux ateliers de quartiers et en animant des collectifs d'habitants...)

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Cible 12.5 : Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

En plus de notre politique d'achats responsables nous proposons un atelier de repair'café qui vise à rendre la réparation des produits plus accessibles à tous et à sortir de la consommation de masse.

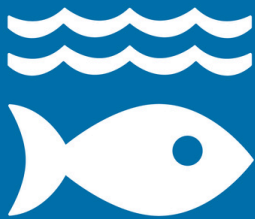
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Cible 13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

Conscients de l'urgence climatique et en plus de toutes nos actions écologiques, nous animons des groupes de paroles sur la transition écologique pour amener nos usagers à mieux agir dans la lutte contre le réchauffement climatique.

14 VIE AQUATIQUE



Cible 14.1 : Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

Conscients qu'une grande partie des déchets non récoltés et non triés finissent à la mer et participent à la pollution des océans, nous menons régulièrement des actions de nettoyage des voies publiques sous le nom de « Je nettoie ma ville ».

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

En plus de nos démarches de nettoyage, de compostage, et de promotion de l'agriculture durable nous proposons régulièrement des ateliers qui visent à mieux connaître et mieux protéger la biodiversité terrestre comme l'atelier boîte à insectes.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Cible 16.3 : Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

16.10 : Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

Dans le cadre d'un meilleur accès à la justice et au droit, nous proposons à toute personne qui le demande une aide à la rédaction de courrier avec notre partenaire « écrivains publics ».

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Cible 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

Nous tissons des partenariats avec les associations de proximités ainsi qu'avec la collectivité et les associations publiques pour mieux agir pour la réalisation du développement durable et ce pour mieux mettre en action notre principe de la chaîne de l'action.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue et pour améliorer les actions communes afin de mieux répondre aux objectifs de développement durable nous proposons la mise en place des actions suivantes :



nous repensons nos contrats CEE (Contrat d'engagement éducatif) pour assurer un meilleur accès aux emplois décents à nos jeunes ?

nous mettons en place des systèmes de récupération des eaux de pluie ?

nous transformions nos toilettes en toilettes sèches ?

nous relançons notre initiative du village du développement durable ?

nous développons notre initiative d'Arlacoopé et nous lançons notre village Arlacoopé ?

nous allons plus vers les habitants du quartier pour mieux promouvoir nos actions durables ?

nous proposons des formations aux associations d'éducation populaire, leurs salariés, leurs bénévoles et leurs usagers pour une meilleure compréhension des enjeux de la durabilité et mieux agir ensemble ?

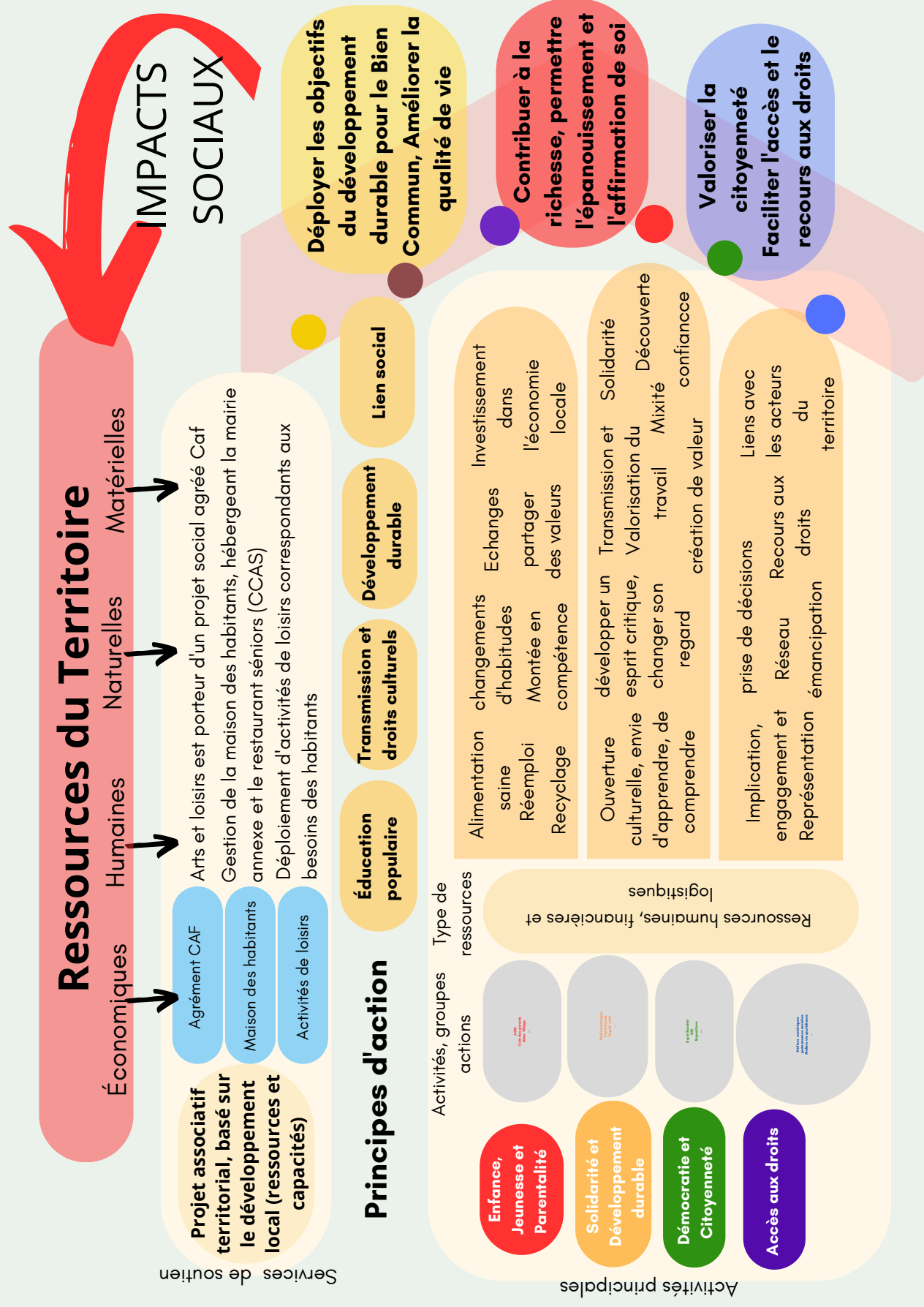
les politiques publiques mettaient en place une éco-conditionnalité des financements associatifs ?

nous appliquons le Bonus – Malus écologiques à nos actions sociales ?

nous préparons l'après 2030 en remplaçant nos objectifs de de développement durable en défis pour un monde soutenable !

Dans ce cadre, nous nous engageons à lancer des ateliers pour la mise en place de toutes les propositions précédentes.

Représentation des activités d'Arts et Loisirs d'Arlac par l'analyse des chaînes de valeurs



*Atteindre
nos objectifs !*

*Relever
nos défis !*

Nous adapter !

Nous engager !

*Agir en
Groupe !*

*Nous faire
confiance !*

**ENSEMBLE
À VIVRE
POUR**

*Assurer
notre cohérence !*

Interagir !

*Construire
nos Communs !*





13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

15 VIE TERRESTRE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

14 VIE AQUATIQUE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

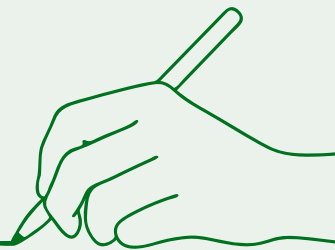
2 FAIM «ZÉRO»

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

1 PAS DE PAUVRETÉ

Rédaction :



Joseph MELKANE

Chargé de plaidoyer
Consultant en développement durable
et communication

SOUS LA DIRECTION DE :

Jean-Marc Reverbel

Directeur du Centre Social Arts et Loisirs d'Arlac

ET DE :

Thérèse Lenoble

Présidente d' Arts et Loisirs d'Arlac

Et la contribution des salariés,
de bénévoles, adhérents et usagers
d' Arts et Loisirs d'Arlac

EN PARTENARIAT AVEC :



Mérignac

